

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-CORSE

13/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT-FLORENTNombre de membres

- Afférents au C.M.  
19
- En exercice :  
19
- Qui ont pris part à la  
délibération :17

Vote : 18  
Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention :0

Date de la  
convocation :  
14/04/2026

Date d'affichage :  
30/04/2026

Séance du 29 avril 2026

L'an deux mille vingt six  
et le vingt-neuf avril

à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA, Maire

**Présents :** Messieurs BENVENUTI Jean-François, CHAUBON, COSTA, HCLUSICKA, MULTARI, PAOLINI, POLI, SIMONETTI-MALASPINA, et Mesdames CRISTOFARI, FEYDEL, GUARDINI, LOUIS, PONZEVERA, SCOTTO, TERAMO, VOLELLI.

**Procuration :** Madame CANOSI à Madame GUARDINI

**Absents :** Monsieur BENVENUTI Pascal

Monsieur HCLUSICKA a été nommé(e) secrétaire de séance

Objet de la délibération

**TAXES LOCALES  
TAUX 2026**

**Le Maire informe le Conseil que budget de la Commune est équilibré et qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter les taux 2026 des taxes locales**

**Il demande au Conseil de bien vouloir en délibérer.**

\*\*\*\*\*

**Le Conseil, après en avoir délibéré :**

- Approuve la reconduction des taux des taxes locales
- Dit que les taux s'établissent comme suit :
 

◆ Taxe foncière sur les propriétés bâties	19,00 %
◆ Taxe foncière sur les propriétés non bâties	54,74 %
◆ Taxe d'habitation	18,76 %
◆ Cotisation foncière des entreprises	17,75 %

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.**

Le Maire,



Claudy OLMETA